

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet pour la réalisation d'une opération de logements sociaux et de services au lieu dit "Les petites fins"

LA COMMUNE DE REIGNIER-ÉSERY

1- Par arrêté n° AR2019URB354 en date du 05/06/2019, M. Jean-François CICLET, Maire de la commune de Reignier-Ésery a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au dossier de déclaration de projet pour la réalisation d'une opération de logements sociaux et de services au lieu dit « Les petites fins ».

L'enquête publique se déroulera pendant 37.5 jours consécutifs à la mairie de Reignier-Ésery,

Du Lundi 8 juillet 2019 à 14h au Mercredi 14 août 2019 à 17h inclus.

2- Au terme de l'enquête publique, le dossier de déclaration de projet éventuellement amendé, après prise en compte des remarques formulées lors de la réunion d'examen, des observations du public et des conclusions de la commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil municipal de Reignier-Esery

3- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné Madame Audrey KALCZYNSKI, en qualité de commissaire-enquêteur.

4- Le dossier de déclaration de projet et les pièces qui l'accompagnent seront tenus à la disposition du public pour consultation, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de REIGNIER-ESERY (197 grande rue), pendant 37.5 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00) sauf les jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, du Lundi 8 juillet 2019 à 14h00 au Mercredi 14 août 2019 à 17h00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Madame la commissaire enquêteur, Déclaration de projet, Mairie de REIGNIER ESERY, 197 grande rue, 74930 REIGNIER ESERY

Le dossier peut également être consulté et téléchargé sur le site internet suivant : <http://www.reignier-esery.com>

Les observations pourront également être consignées sur le registre d'enquête dématérialisée prévu à cet effet sur le site internet de la mairie, <http://www.reignier-esery.com>

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet de la mairie sera mis en place à disposition du public à l'accueil de la mairie de Reignier-Ésery aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

5- Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, à la mairie de Reignier-Ésery, les jours suivants :

Lundi 8 juillet 2019 de 14h à 17h

Mercredi 7 août 2019 de 9h à 12h

Mercredi 14 août de 14h à 17h

Seules les observations formulées et reçues durant la durée de l'enquête seront prises en compte.

6- A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, la commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public durant un an à la Mairie de REIGNIER-ESERY les jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site Internet : <http://www.reignier-esery.com>.

7- Les informations environnementales sont consultables dans la partie 3 du dossier de déclaration de projet mise à l'enquête publique disponible en Mairie de REIGNIER-ESERY

8- La personne responsable de la révision du Plan Local d'Urbanisme est la Commune de REIGNIER-ESERY représentée par son Maire, Monsieur Jean-François CICLET, Mairie 197 Grande Rue, téléphone: 04 50 43 14 38. (Service urbanisme), mail: urbanisme@reignier-esery.com, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées


Maire
Jean-François CICLET